

# S3 BORDEAUX

BULLETIN SYNDICAL

N° 235 - juillet, août, septembre 2023

## Édito

### RESTER MOBILISÉ·ES ENSEMBLE

**L**e nouveau ministre a bien tenté de dissimuler les problématiques liées aux conditions de rentrée en instrumentalisant de manière irresponsable la question de l'abaya mais la propagande ministérielle s'est heurtée au principe de réalité comme l'a démontré la campagne nationale du Snes-FSU « la rentrée en vrai ».

Il s'agit maintenant de faire croire que toutes les difficultés de l'école seront réglées par le « pacte », nouvelle attaque contre nos statuts et bras armé de la déstructuration du collège ou des LP, la formation pendant les vacances ou encore une « tenue unique ».

Néanmoins, suite au mouvement social inédit pour la défense de notre système de retraite, le gouvernement a été contraint à certaines concessions. Une partie des mesures salariales du « socle » va dans le sens de nos mandats comme le doublement de l'isoe, la fin des viviers pour l'accès à la classe exceptionnelle et la linéarisation de l'échelon spécial. Le combat pied à pied du SNES-FSU contre la réforme Blanquer a conduit au retour des maths en 1ère, au report des épreuves de spécialités en juin, à la diminution à 16 des textes pour l'EAF.

Ces avancées, qui en appellent d'autres, sont à mettre au crédit de la mobilisation des collègues et de l'action continue du Snes avec la FSU. Nous poursuivrons donc notre engagement sur tous ces sujets.

Vous trouverez ainsi dans ce bulletin un bilan de la rentrée dans notre académie et un résumé de notre action syndicale en cette période cruciale.

*Hugo Lassalle*

*Secrétaire général du SNES-FSU de l'académie de Bordeaux*



## Sommaire

<b>Actualité / Métier</b>	2
▶ Stagiaires : une nouvelle rentrée sous le signe de la confusion.	
▶ Non titulaires enseignant·es, CPE, PsyEN.	
▶ AED : une rentrée sous tension.	
<b>Formation syndicale</b>	3
▶ Stage : les CPE à l'heure de l'école inclusive	
▶ Stage collège	
▶ Stagiaires : stage bilan de rentrée et mutation inter académique	
<b>Échos des départements</b>	4
▶ Dordogne	
▶ Gironde	
▶ Landes	
▶ Lot et Garonne	
▶ Pyrénées Atlantiques	
<b>Focus</b>	6
▶ Le PACTE : résister dans la durée pour une vraie revalorisation.	
▶ Elections des représentant·es des personnels au conseil d'administration	
<b>Vie du SNES</b>	7
▶ Elections SNES-FSU du 9 au 18 octobre	
▶ Caisse de solidarité	
<b>Élections</b>	8
▶ Macron / Attal : numéro de duettiste à l'Education Nationale	
▶ 13 octobre : mobilisation intersyndicale	

# STAGIAIRES : UNE NOUVELLE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA CONFUSION.

Ce sont plus de 300 stagiaires du 2nd degré qui ont fait leur rentrée les 29 et 30 août derniers à l'INSPE de Mérignac. Tou.tes étaient là et c'est avec un mélange d'écoute et de bonne humeur que nos militant.es ont été accueilli.es. La permanence stagiaire ayant été assurée tout l'été, nous ne fûmes pas surpris.e.s de retrouver nombre de voix connues. Nous avons répondu à plus de 70 stagiaires cet été, et c'est 70 contacts de plus que l'équipe de militant.e.s a récupéré lors de ces deux jours.

Le SNES a assuré le suivi de 5 dossiers d'affectation problématiques cet été. La langue de bois de la DPE « à l'écoute » de la FSU sur ces cas de stagiaires reste à nos yeux déplorable, puisqu'elle se solde par une fin de non-recevoir pour la quasi totalité des situations présentées.

Les stagiaires ont eu connaissance de leur affectation le 21 juillet, date à laquelle les

établissements étaient fermés. Pas de nom de tuteur.trice à contacter et impossibilité de connaître ses niveaux et les autres informations pour la rentrée. Heureusement, nous avons répondu tout l'été aux stagiaires pour les mettre en relation avec les militant.es des S1 concernées.

Première bonne nouvelle de l'été : depuis des années le SNES et la FSU se battent pour que les expériences professionnelles soient mieux prises en compte dans le cadre du classement. C'est chose faite sur plusieurs points avec le décret paru le 7 août 2023 qui reprend plusieurs de nos demandes comme par exemple : une meilleure reprise de l'ancienneté des contractuel.les du public ainsi que la prise en compte de toutes les expériences professionnelles à la hauteur des 2/3 pour tous les concours.

Mais les services du rectorat n'ont pas in-

formé les stagiaires de ces changements et le SNES est à l'ouvrage depuis la rentrée pour les aider à faire valoir leurs droits !

Cette rentrée est aussi celle d'une augmentation des indemnités touchées par les stagiaires. Ils et elles percevront une ISOE doublée, comme les autres collègues, et au prorata de leur nombre d'heures. S'y ajoute la prime d'attractivité, dite « Grenelle », réévaluée et ouverte aux stagiaires cette année, et d'un montant de 2130 € par an quel que soit le temps de service.

Encore un signal fort donné aux stagiaires que l'action syndicale paie !

François Boudet

Maitane Cocagne

[stagiaires@bordeaux.snes.edu](mailto:stagiaires@bordeaux.snes.edu)

# NON TITULAIRES ENSEIGNANT-ES, CPE, PsyEN.

La rentrée 2023 aurait pu être enfin sereine, prometteuse, moins précaire pour les collègues non titulaires. Il n'en fut rien.

Alors certes le rectorat de Bordeaux a réactivé sa cellule de rentrée afin « de répondre aux interrogations des personnels contractuels ». Mais dans les faits, les agents répondent et prennent vos coordonnées afin de les transmettre aux gestionnaires de discipline.

Certes « Les gestionnaires du remplacement restent joignables via leur messagerie académique, pour les situations les plus urgentes (contrats, rémunérations...) ».

Mais dans les faits, au regard de la somme de travail qui leur est donné, il leur est très difficile d'être disponibles.

Au final, les non titulaires ne savent pas !

Ils-elles ne savent pas s'il y a des postes dans leur discipline, ils-elles ne savent pas s'ils-elles vont être affectés-es, ils-elles ne savent pas surtout aussi s'ils-elles auront un poste à temps plein !

Car une des difficultés qui s'installe depuis plusieurs rentrées, c'est l'offre de poste à temps incomplet ! Des postes de 4h, 6h, 9h, maximum 12h, souvent loin du domicile.

C'est cela aussi la précarité de l'enseignement ! Parce qu'enseigner ne suffit pas, il faut pouvoir en vivre ! Or dans ces conditions, enseigner devient un métier qui coûte de l'argent à celui-elle qui l'exerce.

Et le gouvernement développe cette précarité en multipliant les dispositifs de contrat. Ainsi depuis cette rentrée, le rectorat a proposé une quarantaine de

contrats sur 14 mois, renforçant aussi le flou et le sentiment de concurrence au sein des non titulaires, sans aucune visibilité sur les affectations.

Le SNES-FSU continue à lutter contre cette contractualisation qui fragilise les collègues et surtout l'avenir de l'éducation nationale.

Le SNES-FSU poursuit son engagement auprès des non titulaires et les accompagne face à l'administration.

Delphine Discamps, responsable académique du secteur Non titulaires enseignant.es, CPE et PsyEN

Delphine Discamps

responsable académique

du secteur Non titulaires

[nontitulaires@bordeaux.snes.edu](mailto:nontitulaires@bordeaux.snes.edu)

## AED : UNE RENTRÉE SOUS TENSION

**Pas de salaire  
pour les AED  
nouvellement  
cédés.es !**

L'administration dit rencontrer un bug informatique concernant le versement de la paie des collègues fraîchement passés.es en cdi. À cause de la bascule qui doit s'opérer au niveau des services de gestion entre le lycée Montesquieu vers la DSDEN. Les collègues n'ont donc pas reçu leur paie en août et il est possible qu'ils-elles ne reçoivent qu'un acompte pour la paie de septembre.

Rapidement alerté par notre réseau de collègues AED en établissement, le SNES-FSU a interpellé la DRH du Rectorat. Non informée de la situation, elle ne propose à l'heure actuelle aucune réponse collective. Elle étudiera les situations au cas par cas avec un renvoi probable vers les services d'action sociale.

Bien évidemment, cette réponse et la procédure chronophage pour justifier que de ne pas être payé.e conduit à des difficultés financières ne nous satisfont pas ! Il est impensable qu'une administration ne soit pas en mesure de compenser un bug qui a privé et prive des collègues AED de leur salaire !

Il est donc essentiel dans cette situation de nous contacter et d'encourager les collègues à le faire.

Delphine Discamps  
Llivia Rigaber

## STAGE : LES CPE À L'HEURE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

**Matinée :** les CPE à l'heure de l'école inclusive avec Mme Françoise Cresté, ex-enseignante détachée au CRA de Bordeaux aujourd'hui à la retraite.

**Après-midi :** point d'actualité notamment sur le pacte et télétravail pour les CPE.

**Jeudi 16 novembre 2023**  
**salle Saumenude à Bordeaux**  
(16 Rue Saumenude, 33800 Bordeaux)  
**de 9h30 à 16h30**

*Ce stage syndical est un droit pour tous les collègues qui en font la demande un mois à l'avance auprès de leur établissement (Lundi 16 octobre au plus tard)*

## STAGE COLLÈGE

**Stage animé par Gwénaél Le Paih, secrétaire général adjoint du SNES-FSU national**

Le collège est au cœur d'une nouvelle réforme : suppression d'une discipline en Sixième pour financer une aide externalisée aux élèves, allègement de l'accompagnement à l'orientation sous forme de découverte des métiers. Au-delà de la structure, le métier doit aussi résister à un pilotage accru des pratiques pédagogiques et l'instauration du Pacte enseignant. Pour compléter le bilan de cette première rentrée qui voit s'engager la réforme du collège, la réflexion se portera sur le glissement des missions d'orientation et sur les effets de l'externalisation de l'aide aux élèves en difficulté.

**Mardi 21 novembre 2023**  
**Salle Amédée Larrieu à Bordeaux**  
place Amédée Larrieu - à confirmer -  
**de 9h30 à 16h30**

*Ce stage syndical est un droit pour tous les collègues qui en font la demande un mois à l'avance auprès de leur établissement (vendredi 20 octobre au plus tard)*

## STAGIAIRES - STAGE BILAN DE RENTRÉE ET MUTATION INTERACADÉMIQUE

Pour tous les stagiaires, vous allez devoir effectuer au mois de novembre la première partie de votre demande de mutation : la mutation interacadémique. Cette mutation est obligatoire pour vous affecter à la rentrée de septembre 2024-2025 sur un poste de titulaire.

Les règles du mouvement sont publiques mais nombreuses, à l'image des différentes situations personnelles des stagiaires. Le SNES-FSU est à vos côtés pour vous aider au mieux à affronter cette première mutation.

**Jeudi 23 novembre 2023**  
**Athénée Municipal (à confirmer)**  
place St Christoly, Bordeaux  
**de 9h30 à 16h30**

*Ce stage syndical est un droit pour tous les fonctionnaires-stagiaires qui en font la demande un mois à l'avance auprès de leur établissement ou de l'INSPÉ (Vendredi 20 octobre au plus tard)*

**S'inscrire à un stage** →

- Les stages sont ouverts aux syndiqués.es et non syndiqués.es
- Retrouvez tous les stages sur le site du SNES-FSU Bordeaux (rubrique formation syndicale)
- Les personnels syndiqués peuvent s'inscrire directement via l'espace adhérent du SNES-FSU.
- L'autorisation d'absence est générée à la fin de l'inscription au stage.



## DORDOGNE

**F**orce est de constater que l'administration a mobilisé un maximum de leviers afin de mettre un.e enseignant.e devant chaque classe !! Non seulement ces efforts louables ont été vains car il manquait le jour de la rentrée des professeurs dans un collège/lycée sur deux dans notre département. Mais en plus le vivier de contractuels et TZR est déjà presque intégralement consommé (entièrement dans les matières sous tension). Il n'y a donc plus qu'à espérer qu'aucun collègue n'ait la mauvaise idée d'être en arrêt pour blessure, maladie ou parentalité !

En ce qui concerne le pacte, le dispositif a été rejeté dans une majorité d'établissements. Dans ceux-ci, les chefs ont mis l'accent sur les remplacements internes payés en HSE. Souvent, le pacte n'a même pas été évoqué lors de la pré-rentrée. Dans les bahuts où il a été accepté, le discours a été orienté vers la possibilité de signer de plusieurs pactes, ainsi que l'assurance de beaucoup de souplesse pour les briques incomplètes, souplesse que ne corroborent pas les textes officiels publiés cet été.

En ces temps d'inflation, ce « pact-ole » est uniquement le reflet de l'appauvrissement de nos professions et du besoin urgent d'une vraie revalorisation.

Revalorisation que nous ne cessons de réclamer pour nos collègues AESH. Leur situation accablante ne s'améliore pas malgré les nombreuses alertes et luttes que nous menons chaque année. Elle empire même dans nos lycées. Des référents PIAL jettent l'éponge tellement la charge est lourde et compliquée. L'administration peine à recruter au vu des salaires. Les conditions de travail sont misérables, les collègues devant gérer de plus en plus d'élèves dans différentes classes, voire établissements. Il faut se battre pour obtenir des primes de droit telle que la prime REP. Et des enseignant.es se retrouvent de plus en plus seuls face des élèves à besoins particuliers importants.

Pour toutes ces raisons, nous serons mobilisé.es aux côtés de nos collègues AESH le 3 octobre.

La section Snes-FSU de Dordogne  
[snes24@bordeaux.snes.edu](mailto:snes24@bordeaux.snes.edu)

## PYRÉNÉES ATLANTIQUES

**D**ans le département des Pyrénées-Atlantiques, les rentrées se succèdent et se ressemblent. Hormis les instances réglementaires du printemps, tous les ajustements pour les collèges et lycées se gèrent en catimini entre les services de la DSDEN 64 et les directions d'établissements, sans dialogue social. La « vraie rentrée », celle du terrain et du quotidien est bien loin d'être parfaite.

Au-delà des apparences et de l'« opération de communication » réalisée le mardi 05 septembre lors de la venue du président et des ministres le jour de la rentrée des 5e, 4e et 3e au collège Daniel Argote à Orthez, le réveil fut brutal dès le mercredi matin, jour de la "vraie" rentrée dans l'établissement. En effet, depuis ce jour, enseignant.es et élèves travaillent sur des emplois de temps caducs, changeant au cours de la semaine, et dont les horaires planchers ne sont parfois même pas respectés pour certaines classes. Que penser d'une classe de 3e à qui il manque 2h de français ou d'une classe de 6e avec une heure et demi d'espagnol en moins ? La première semaine, certains élèves avaient quelquefois deux cours en même temps sur l'emploi du temps. On peut aussi évoquer le sort des options au sein de l'établissement, considérées comme une

contrainte dans la conception des emplois du temps. Résultats : les élèves ont cours d'occitan et de latin sur la pause méridienne, les empêchant paradoxalement de participer à l'aide aux devoirs mise en place sur le même horaire. C'est un manque de considération total de ces enseignements, pourtant bien présents dans le projet d'établissement et vecteurs d'ouverture culturelle.

Cette situation fait écho au vécu de nombreux établissements comme au lycée J. Supervielle d'Orlon Sainte-Marie où de nombreux problèmes sont recensés : des horaires légaux non assurés, des services qui imposent des journées continues à certains collègues, des amplitudes de 9 h de cours pour des élèves, impossibilité pour un stagiaire d'assister aux formations, un enseignement optionnel à 38 élèves... Nous continuons donc à combattre ces situations avec force et énergie. Et le combat syndical est payant : des avancées sur la réforme du baccalauréat, de nombreux collègues refusant de signer « les pactes » dans notre département pour porter une véritable revalorisation sans contreparties.

La section Snes-FSU  
des Pyrénées Atlantiques  
[snes64@bordeaux.snes.edu](mailto:snes64@bordeaux.snes.edu)

## LANDES

### Bidouillages de rentrée dans les Landes

**E**. Macron l'avait pourtant réaffirmé en juillet dernier, il y aurait « un professeur devant chaque classe à la rentrée ». L'hypocrisie continue : avec plus de 8000 postes d'enseignants supprimés en 6 ans, le département des Landes, concerné cette rentrée par 13 suppressions de postes malgré des effectifs stables, n'échappe pas à la logique budgétaire du gouvernement. Au final, #La-RentréeEnVrai c'est qu'il manque un ou plusieurs professeurs dans au moins un tiers des collèges landais, constat qui n'épargne pas non plus les lycées.

Le Snes-FSU40, grâce à ses enquêtes de terrain, a ainsi pu recenser les nombreux collèges et lycées où plusieurs classes se retrouvent sans professeur, d'anglais, de maths, de Technologie d'EPS, de français, Physique-Chimie, etc. comme au collège de Mimizan, Parentis-en Born, Geaune, Tarnos, Jean Moulin à Saint Paul Les Dax et lycée H. Tazieff, etc.

Une pénurie de Psy-En est également à déplorer. Lorsqu'un établissement est assez chanceux pour pouvoir compter parmi leur équipe ces personnels pourtant indispensables, il ne faut pas s'attendre à les voir plus d'une journée par semaine.

Les bidouillages de rentrée seraient-ils devenus la norme ? Affectations express de TZR sur des postes à l'année, tentatives de recrutement de dernière minute de professeurs contractuels, classes sans professeurs, force est de constater que les rentrées se suivent et se ressemblent. Pour le Snes-FSU40, il n'y a pas de fatalité, seule une politique de création de postes et de revalorisation inconditionnelle des salaires à la hauteur des enjeux pourra renverser la dégradation du métier. À en croire la très faible proportion de collègues s'étant résolu à signer le PACTE, les revendications du Snes-FSU trouvent un large écho au sein de la profession. Les militant.es du Snes-FSU40 poursuivent leur travail de terrain pour vous informer, vous défendre et vous accompagner tout au long de l'année.

La section Snes-FSU des Landes  
[snes40@bordeaux.snes.edu](mailto:snes40@bordeaux.snes.edu)

## LOT ET GARONNE

### Les rentrées se ressemblent sous le gouvernement Macron ! Ordres, contre-ordres, désordre !

**N**os nouveaux et énièmes ministres de l'Éducation nationale, Gabriel Macron et Emmanuel Attal, ont promis durant les vacances d'été « un professeur devant chaque classe » ! Cette formule est devenue un classique de l'été ! Pour dénoncer cet énième mensonge, l'équipe du SNES47 a contacté le réseau de S1 : très rapidement nous nous sommes aperçus que des professeurs manquaient devant les classes dans certains établissements... alors qu'ailleurs c'est la vie scolaire qui n'est pas au complet.

Les collègues nous ont également rapporté les effectifs importants dans les classes, suite à des mesures de carte scolaire : au prétexte d'une baisse démographique, qui effectivement fait diminuer le nombre d'élèves global dans les établissements, le choix a été fait de supprimer

des divisions et des postes d'enseignants au lieu de diminuer les effectifs par division. Ces effectifs provoquent logiquement des problèmes de sécurité, notamment dans les établissements rénovés ou restructurés à une époque où ils étaient classés ZEP : les locaux ne sont pas adaptés pour accueillir les effectifs actuels et les collègues expriment leur inquiétude.

Cerise sur le gâteau : les enseignants retraités membres du Club MGEN ont découvert que la rentrée scolaire pouvait encore les concerner quand ils ont reçu un mail leur proposant de faire du bénévolat dans une école de l'Agenais où les enseignants ne sont plus en mesure d'assurer les études après la classe. Faut-il remercier la MGEN de prêter ainsi main forte à la politique de Macron vi-

sant à masquer le manque d'enseignants par tous les moyens possibles ? On s'interroge...

Nous pouvons cependant mettre à l'actif de la mobilisation de la section SNES d'un collège agenais, l'attribution de moyens supplémentaires pour la rentrée. Comme quoi, la mobilisation paie !

Sur le pacte, la rectrice en personne s'est déplacée au collège du Mas-d'Agenais, pour vanter la solution miracle à tous les problèmes de l'école... Dans notre département en effet, la campagne du SNES-FSU, #NonAuPacte, au printemps 2023, a porté ses fruits et convaincu de nombreux collègues de le refuser.

La section Snes-FSU  
du Lot et Garonne  
[snes47@bordeaux.snes.edu](mailto:snes47@bordeaux.snes.edu)

## GIRONDE

**L**a diversion opérée par le ministère en tentant de faire de l'abaya une problématique centrale de la rentrée a échoué. Ce sont bien les dangers du pacte, le manque d'enseignants, les effectifs pléthoriques, les conditions d'inclusion toujours plus dégradées des élèves à besoins éducatifs particuliers dans certains établissements du département qui ont provoqué la colère des collègues. Comment espérer transmettre des savoirs quand les effectifs dépassent 30 élèves par classe en collège, 35 en lycée ? Sur ce dernier point les collègues du collège Cassagnol se sont mobilisés avec succès. Ceux et celles du collège Victor Louis ou du lycée Condorcet ont également posé des préavis de grève.

Concernant le « Pacte », nous voyons bien sur le terrain que ce mode de « revalorisation » n'a pas le succès annoncé par le gouvernement. Les tractations sur le pacte, qui durent et durent encore, cherchent à amadouer les collègues par une supposée « flexibilité » dans l'application des textes, faisant parfois croire qu'il s'agit comme les IMP de rémunérer un travail déjà existant. Au lycée Kastler, le remplacement de courte durée permet avec le relais de plusieurs professeur-es – un remplacement de longue durée ! Ces dispositions confirment que via le pacte, l'administration peut se dédouaner du remplacement et de façon générale, les collègues ne s'y trompent pas, refusant massivement de signer.

En effet, ce sont bien des heures de travail en plus et des menaces toujours plus grandes contre nos statuts qui se cachent derrière ces briques !

Sur tous ces sujets et d'autres encore, la section départementale du SNES-FSU de Gironde accompagne et défend les établissements qui se sont mobilisés. Nous continuerons cette année encore de venir animer à la demande des collègues des heures mensuelles d'information syndicale : [s2gironde@bordeaux.snes.edu](mailto:s2gironde@bordeaux.snes.edu)

La section Snes-FSU de Gironde  
[s2gironde@bordeaux.snes.edu](mailto:s2gironde@bordeaux.snes.edu)



## LE PACTE : RESISTER DANS LA DURÉE POUR UNE VRAIE REVALORISATION.

Lors du CSAA du 27 juin 2023, le Rectorat a communiqué la dotation académique en « briques » pacte pour le second degré.

Cette dotation considérable (incluant une partie de la dotation pour les LP) était répartie comme suit dans les départements, selon le nombre d'heures postes de chacun : 24 : 2092 ; 33 : 8649 ; 40 : 2330 ; 47 : 1773 ; 64 : 3234. Les DASEN ont distribué la manne dans les établissements en fonction de la DHG, du nombre d'élèves et d'enseignant-es, de l'indice de positionnement social.

Face à la grogne des professeur-es, la priorité au remplacement de courte durée d'abord affichée par l'administration a fait long feu.

Les retours de l'enquête flash réalisée par le SNES-FSU national à la rentrée montrent un mépris pour le pacte, voire une colère, généralisés dans notre académie. Des établissements se sont mobilisés, or-



ganisant des votations, proposant des motions. Cette pseudo-revalorisation est très majoritairement ignorée par les collègues, qu'il s'agisse du remplacement ou des autres missions. Les collègues résistent au chantage de chef-fes d'établissement zélé-es qui ne manquent pas d'inventivité : « pas de pacte-pas de pro-

jet », emplois du temps à trous pour inciter au RCD, possibilité de signer à n'importe quel moment de l'année, etc. Certain-es préfèrent poursuivre des projets sans rémunération que pactiser.

La résistance collective doit être maintenue dans la durée pour neutraliser le pacte qui alourdit la charge de travail, aggrave les inégalités entre les femmes et les hommes, constitue une attaque contre le statut. Cette lutte contre le pacte sera indissociable de celle contre la formation continue en dehors du temps de travail. L'annonce de sa généralisation est un aveu de l'échec du Ministère à convaincre les collègues. La profession attend une vraie revalorisation, sans contrepartie.

Le 13 octobre, soyons mobilisé-es contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes !

Sonia Meljac  
Elue au CSA académique

## ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANT-ES DES PERSONNELS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, les élections ont lieu la semaine du 9 octobre au 14 octobre 2023. Ce sont les chef-fes d'établissement qui fixent la date de l'élection pour le personnel enseignant et d'éducation. Dans de nombreux collèges et lycées, celle retenue est le vendredi 13 octobre 2023.

Cependant cette date est une **journée d'appel interprofessionnel unitaire nationale d'action et de mobilisation pour les salaires, les retraites et les pensions**. Dans nos établissements, il est important que le scrutin puisse se tenir sans interférer avec le droit de grève et de manifes-

ter. Nous invitons les collègues, via les sections d'établissement S1, à imposer que le vote se fasse par exemple le **jeudi 12 octobre**.

Les listes portées par le SNES-FSU défendent un projet qui cherche toujours, de façon réaliste, à faire respecter les droits des personnels, et à combattre les inégalités scolaires, qui sont pour l'essentiel d'origine sociale. Il est donc essentiel que l'ensemble des collègues participent au vote.

De plus, cette année, l'institution propose de généraliser le vote dématérialisé pour les élections au CA. Nous rappelons notre

attachement à un **vote dans nos établissements**, sans l'utilisation de logiciels, souvent gérés par des prestataires privés. Nous le savons que trop bien, les procédures dématérialisées sont très contraignantes, peu respectueuse de notre droit à la déconnexion, et engendrent une forte baisse de la participation.

Maintenir un vote à l'urne, dans nos salles des personnels ou salles des profs, tenu par les candidats SNES-FSU est primordial.

Renaud Robert  
Secrétaire départemental du SNES-FSU 64

## ÉLECTIONS SNES-FSU DU 9 AU 18 OCTOBRE 2023

**A**u SNES-FSU, les décisions se prennent collectivement, dans un fonctionnement démocratique défini par nos statuts. La Commission Administrative Académique a pour rôle de débattre et décider régulièrement des grandes orientations de nos actions et de nos revendications. Ses membres sont élu·es par les adhérent·es, à partir de listes de courants de pensée.

Ces dernières années, malgré plusieurs tentatives de médiation sous l'égide du secrétariat national, un conflit au sein de la section académique de Bordeaux du SNES-FSU n'a pas pu être résolu.

En conséquence, la Commission Administrative Nationale (CAN) a voté à une très large majorité au mois de juin dernier la dissolution de nos instances académiques ainsi que du bureau départemental de la Gironde.

Il appartient en effet aux syndiqué·es, par le vote, de désigner à tous les niveaux les directions chargées de mettre en oeuvre et d'animer l'action syndicale. Ainsi, la décision de la CAN réaffirme ce qui fait la force et l'originalité de notre organisation : la décision par les syndiqué·es, à l'occasion d'une nouvelle élection, des orientations à venir de la section départementale de la Gironde et de la section académique de Bordeaux.

Ainsi, l'ensemble des syndiqué·es de l'académie de Bordeaux élira les membres de la Commission Administrative Académique. Les syndiqué·es exerçant en Gironde ou retraité·es dans ce même département, éliront aussi les membres du bureau départemental de la Gironde. La date d'ouverture du scrutin est le 9 octobre 2023.

Le secrétariat du SNES-FSU de l'académie de Bordeaux

Retrouvez sur le site du SNES-FSU de l'académie de Bordeaux (<https://bordeaux.snes.edu/>)

- Les listes de candidat.es
- Les professions de foi
- Les modalités de vote
- Le règlement électoral



## CAISSE DE SOLIDARITÉ

**L**a section académique du SNES de Bordeaux a mis en place, au mois de mars, un fonds d'action, communément appelé « caisse de grève » pour aider les collègues en difficulté financière, suite aux nombreux jours de grève liés à la mobilisation contre la réforme des retraites, en particulier, les collègues les plus précaires.

Les modalités pour solliciter ou contribuer à ce fonds d'action ont été largement diffusées aux adhérents du SNES.

Le fonds d'action a été alimenté par des dons en ligne sur l'espace adhérent, des chèques envoyés à la section académique, des « quêtes » pendant les manifestations à Bordeaux : 7064,38 euros ont ainsi été récoltés. Une part des cotisations alimente aussi ce fonds d'action. Contribuer à la caisse de grève, c'est

aussi ne pas la solliciter quand on peut faire face de façon à la réserver aux collègues les plus en difficulté. Un immense merci à celles et ceux qui ont œuvré pour que la solidarité s'exerce.

Les sollicitations pour ce fonds d'action ont été nombreuses. Les retenues sur salaire ont commencé dès le mois de mars pour les AED et AESH. Au mois de mai, le rectorat de Bordeaux a décidé de commencer à effectuer les retenues sur salaire et nous avons eu la désagréable surprise de voir 4 jours décomptés alors que traditionnellement, seulement 2 jours étaient retirés. Et cela s'est poursuivi sur les mois de juin et juillet, voire août pour certain.es.

122 collègues dont 31 AED ou AESH ont bénéficié de cette caisse de solidarité pour un total de 15778,38 euros.

Il est temps de la clôturer maintenant. Une analyse plus détaillée sera faite à la prochaine CAA après les élections.

Sylvia Fabre  
Trésorière académique  
[tresorerie@bordeaux.snes.edu](mailto:tresorerie@bordeaux.snes.edu)

### Permanence générale

Snes-FSU Bordeaux  
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux  
du lundi au jeudi de 14h à 17h30  
le vendredi de 14h à 17h  
Tél. 05.57.81.62.40  
[permanence@bordeaux.snes.edu](mailto:permanence@bordeaux.snes.edu)

Des réactions, des suggestions ou des propositions d'articles ?

Contactez le secteur publications du SNES Bordeaux :  
[publications@bordeaux.snes.edu](mailto:publications@bordeaux.snes.edu)  
(Irène Docékal, Hugo Lassalle)

## MACRON / ATTAL : NUMÉRO DE DUETTISTES À L'ÉDUCATION NATIONALE

La lecture de la circulaire de rentrée et des mails officiels du ministère ou du rectorat ne suffit plus pour anticiper l'année scolaire. Les personnels de l'Éducation nationale doivent désormais guetter les interviews données par les deux personnes en charge des questions d'éducation : le nouveau ministre Gabriel Attal, mais surtout l'auto désigné « premier prof de France », Emmanuel Macron, dont on sait maintenant que c'est le « domaine réservé ». Plateaux de télé, entretiens avec journalistes et youtubers, la communication du duo, en cette fin d'été, avait des airs de duel au sommet.

Report des épreuves du Bac, interdiction de l'abaya, expérimentation de la « tenue unique », sport à l'école, temps scolaire, vacances, date de la rentrée, lutte contre le harcèlement, plantation d'arbres... qui aura la primeur de l'annonce la plus marquante ? Dans ce pêle-mêle de mesures, une réussite commune : effacer la question des salaires et des conditions d'enseignement !

Le ministre Attal, bien décidé à occuper le terrain, sera même « en résidence » avec son cabinet dans un lycée fin septembre, pour sa première expérience dans l'école publique qu'il n'a jamais fréquentée, rappelons-le !

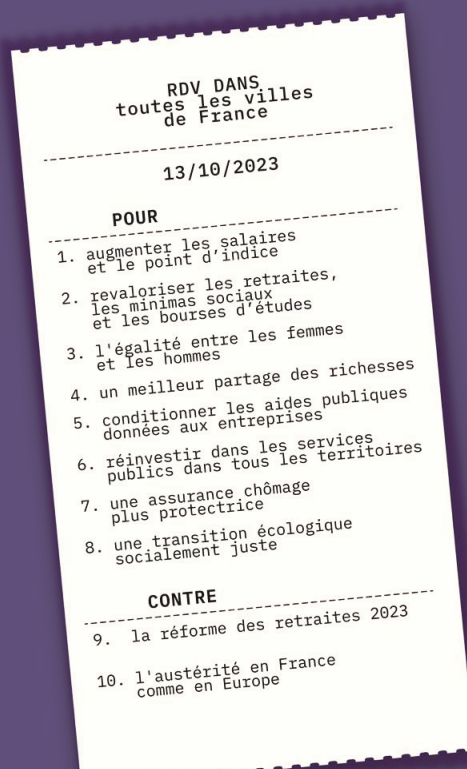
Quels bons mots trouvera-t-il encore face à des personnels fatigués de ces coups de com, et toujours plus confrontés à des conditions de travail dégradées : classes surchargées, manque de moyens humains et matériels, pression managériale... ?

Quelles réponses apportera-t-il aux élèves et à leurs parents qui se rendent bien compte que, contrairement aux promesses faites, il n'y a toujours pas « un professeur devant chaque classe » ?

Les personnels du service public d'éducation ne sont pas dupes, et ce ne sont pas les annonces « choc », parfois réactionnaires et stigmatisantes, qui suffiront à faire oublier ce dont l'École a besoin : des moyens, du respect, et une vraie revalorisation salariale pour ses personnels.

Irène Docékal  
Responsable académique

## MOBILISATION INTERSYNDICALE



## EN FRANCE ET EN EUROPE

## LE 13 OCTOBRE

### **mobilisé.es contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes**